



Pôlénergie

Entreprises et territoires
des Hauts-de-France



@POLENERGIE

POLENERGIE.ORG

MAI 2022

**L'ACTU ÉNERGÉTIQUE:
UN NOUVEAU ACTEUR DU CCUS
POUR L'INDUSTRIE DES HAUTS-
DE-FRANCE**

P.2

CALENDRIER...

P.9

NOUVEAUX ADHÉRENTS...

P.10

LES APPELS À PROJETS...

P.10



Réservoir Sun se prépare à l'installation des premières installations solaire sur les lycées de la Région Hauts-de-France.

P.3

L'ACTU DE NOS ADHÉRENTS...



AXODYN
L'INNOVATION
PARTAGÉE

De l'acier plus vert : AXODYN aux côtés d'ArcelorMittal pour atteindre ce défi.

P.5



Tohar Environnement réalise une levée de fonds afin de finaliser le développement de son produit.

P.6



EcoTech Ceram installe son nouveau prototype de décarbonation de l'industrie dans la région Hauts-de-France.

P.7

L'ACTU DU PÔLE



BOOSTER PME
Booster votre transition énergétique
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE - FEDERATION 201

Un accompagnement pour booster votre Transition Énergétique

P.9

L'ÉDITO

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Pôlenergie a tenu ce 28 avril son assemblée générale ordinaire doublée cette année d'une assemblée générale extraordinaire. L'événement fut précédé par une conférence de Philippe Charliez, expert énergies à l'Institut Sapiens, dans le cadre de la démarche « Climat, il est temps » de l'université catholique de Lille. Un format qui permit à près de 110 personnes de participer à un moment fort de la vie de Pôlenergie. Que peut-on en retenir ?

Sur un plan statutaire, l'AG extraordinaire a validé la division du collège entreprises en deux collèges : l'un pour les grands groupes, l'autre pour les PME. Cette distinction permet de donner droit aux attentes distinctes des donneurs d'ordre et des prestataires ou équipementiers. Nous voici donc mieux grésés pour représenter le tissu énergétique et industriel de notre région.

Le conseil d'administration s'élargit et accueille de nouveaux membres dont la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (CAVM), confirmant ainsi la stature régionale de l'association. Amélie Hennion, Présidente de Pôlenergie, a souligné dans son introduction les compétences de l'équipe : à l'heure où les prix de l'énergie et la décarbonation sont des enjeux clés des entreprises, l'expertise globale de Pôlenergie apporte des éléments pertinents de réponse en prolongeant la politique des collectivités, en apportant créativité et expertise pointue pour l'entreprise et en interagissant avec le tissu local et régional, dont les organismes consulaires. Cette articulation entre visions d'entreprise et territoriale est sans doute l'une des spécificités de l'offre de Pôlenergie.

L'année 2022 s'appuiera sur la stratégie décarbonation des entreprises à travers notamment les bilans carbone®, le développement de la méthanation et enfin le déploiement de l'offre booster PME. Cette dernière offre, proposée par le conseil régional et soutenue par le FEDER REACT EU, donne aux PME des Hauts-de-France les moyens concrets d'accélérer leur transition énergétique à travers un accompagnement très largement financé par l'UE.

Mieux grésés, oui, mais pour plus d'actions au service des entreprises et territoires de la région !

L'ÉQUIPE

Amélie Hennion : Présidente

Jean Gravellier : Directeur

Damien Grosseau : Directeur de développement

Adrien Aldeguer : Chargé d'études

Hélène Bécu : Chargée d'affaires

Grégory Desmidt : Chargé de mission

Sophie Dumesnil : Chargée d'études

Esteban Ghenui : Chargé de mission

Romain Domzalski : Responsable communication

Elisabeth Moreno : Responsable administrative

Responsable de rédaction : Jean Gravellier

Responsable de la publication : Romain Domzalski



L'ACTU ÉNERGÉTIQUE

Un nouvel acteur du CCUS pour l'industrie des Hauts-de-France

L'acronyme CCUS désigne la technologie de captage et de valorisation par stockage du carbone. Il représente le dernier maillon de la chaîne, une fois que l'on a épuisé tous les leviers de décarbonation du process industriel sur site. Un nouvel acteur du CCUS voit le jour et visite Dunkerque ces jours-ci. Nous résumons ci-après leur récent communiqué de presse.



ECOLOG Ltd. (www.ecolog.earth) a pour ambition de devenir un partenaire à grande échelle de capture, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS), dont l'objectif est la décarbonation de l'industrie. Devant l'urgence du changement climatique et la nécessaire réduction des émissions industrielles de CO2, ECOLOG s'apprête à construire un pipeline virtuel de 60 navires, ainsi que des terminaux d'importation et d'exportation associés, pour transporter 50 millions de tonnes par an de CO2 d'ici 2035. En soutien aux plans des industriels pour réduire leurs émissions, ce vaste réseau reliera les émetteurs aux options de stockage les moins coûteuses ou de réutilisation à la valeur la plus élevée, à l'échelle mondiale.

Ecolog Ltd. est soutenue par Ceres Shipping dont l'activité se concentre sur les secteurs du transport du gaz naturel liquéfié et du vrac sec par l'intermédiaire de sociétés de transport bien connues que sont GasLog Ltd. et DryLog Ltd. Pour Ceres Shipping, ECOLOG est un acteur qui contribuera à accélérer l'adoption de la technologie CCUS en offrant rapidement des services intermédiaires à grande échelle.

Les navires d'ECOLOG auront une capacité de transport de fret allant de

20 000 mètres cubes pour les échanges régionaux à 85 000 mètres cubes pour les échanges à plus longue distance. Chaque navire sera capable de transporter plus d'un million de tonnes de CO2 par an entre les terminaux d'importation et d'exportation d'ECOLOG. Les navires et les terminaux fonctionneront à une pression de 8 bars pour assurer un transport efficace et sûr de gros volumes de CO2. Toutes les technologies à déployer au sein de ce réseau sont maîtrisées depuis de nombreuses années ; elles sont simplement reconfigurées pour s'adapter à l'échelle du produit.

Pour son directeur commercial, Jasper Heikens, « Ecolog apporte une solution prête à créer des solutions à faible coût, à grande échelle et rapidement pour les émetteurs afin de transporter et de stocker en permanence les émissions de CO2. Le défi mondial de séquestrer 7,6 gigatonnes de CO2 d'ici 2050 pour respecter l'accroissement maximum des températures de 1,5 degré (chiffres de l'AIE) est clair et nous mettons en place l'infrastructure pour y arriver. »





Réservoir Sun se prépare à l'installation des premières installations solaires sur les lycées de la Région Hauts-de-France.



La Région Hauts-de-France avait lancé en 2020 un appel à initiative privée dont l'objectif était de sélectionner un développeur pour investir dans des centrales solaires sur le patrimoine des lycées puis de les exploiter. Cette initiative, inscrite dans la dynamique de rev3, a pour but de multiplier par deux la part des énergies renouvelables à l'horizon 2030, conformément aux objectifs du SRADDET. Réservoir Sun a été retenu comme l'opérateur global pour solariser les lycées des Hauts-de-France.

Un an après sa sélection, Pôlénergie fait un point d'étape avec Solène Nouvellon, développeur chez Réservoir Sun et en charge du projet de solarisation des lycées de la Région Hauts-de-France.

PE : Bonjour Solène, pouvez-vous nous rappeler qui est Réservoir Sun ?

SN : Réservoir Sun est née de l'alliance entre deux grands groupes de l'énergie ENGIE et GreenYellow dans le but de promouvoir les installations solaires de panneaux photovoltaïques en autoconsom-

mation ou en revente sur des surfaces inutilisées telles que les toitures. Depuis sa succursale lilloise, elle développera, financera, construira et exploitera, durant au moins 20 ans, l'ensemble des installations photovoltaïques qui seront installées sur les toitures des lycées.

PE : Qu'est ce qui a motivé le choix de la revente plutôt que l'autoconsommation ?

SN : Le cahier des charges était très clair sur l'aspect « revente », ce qui s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, l'usage des bâtiments éducatifs (fermé l'été) empêche une bonne corrélation entre la production et la consommation. Ensuite, les mécanismes de subvention de l'époque n'étaient pas à l'avantage de l'autoconsommation. Enfin, contractuellement, cela aurait généré des complexités administratives sur un projet d'une telle volumétrie, puisqu'il aurait fallu passer par une démarche de concessions de travaux.

Réservoir Sun a donc proposé une convention d'occupation temporaire sur les 76 lycées pour une durée de 20 ans. Réservoir Sun porte le financement des installations solaires auquel sont intégrés les revenus de la revente de l'électricité produite. En contrepartie, la Région perçoit une redevance annuelle pour la mise

à disposition de ses toitures. C'est finalement une opération gagnant/gagnant puisque la Région remplit ses objectifs en terme de production d'énergies renouvelables sans investir et en bénéficiant de contreparties financières.

PE : Quelles sont les étapes du projet et où en êtes-vous aujourd'hui ?

SN : Réservoir Sun a été sélectionné le 22 avril 2021, date à laquelle, nous avons débuté la phase de contractualisation puis de développement, à savoir : études de faisabilité (vérification technique des structures existantes), démarches administratives pour aboutir à une date de contractualisation en décembre 2021.

Aujourd'hui, nous continuons les études d'exécution pour entamer la phase opérationnelle des travaux. Les premiers lycées témoins au nombre de 55 lycées seront équipés de panneaux photovoltaïques dès cet été. Selon la typologie des bâtiments, la durée des travaux est estimée entre 4 et 10 semaines. L'idée est bien sûr de favoriser au maximum les travaux le temps des vacances scolaires. La solarisation définitive des 76 lycées est prévue en avril 2024.

PE : On connaît les contraintes liées aux bâtiments existants, comment le choix des établissements a-t-il été opéré ?

SN : C'est la Région qui a fait un énorme travail de pré-sélection des bâtiments.

Dans notre phase d'études de faisabilité, nous avons mis à profit notre expertise pour valider cette sélection et privilégier et/ou modifier certains sites pour des contraintes techniques et de compatibilité (orientation, audit de toiture, vérification de la charpente, emplacement du raccordement électrique).

Contractuellement, nous avons encadré la problématique liée aux réfections éventuelles de toiture, le but étant de

recourir le moins possible à la dépose/repose de la centrale solaire.

PE : Un an d'étude après, quels retours d'expérience et quels conseils donneriez-vous à des collectivités qui souhaiteraient se lancer dans la solarisation de leurs bâtiments ?

SN : Pour qu'un projet d'installations solaires (encore plus dans l'existant !) se déroule dans les meilleures conditions, c'est le fonctionnement en partenariat, qui fait la réussite du projet. En effet, la Région travaille en collaboration avec nous et non pas sur un mode classique maîtrise d'ouvrage/entreprise, mais bien en mode projet. Les avantages sont multiples : le

nombre d'interlocuteurs est réduit, la prise de décisions facilitée, les avancées rapides. Pour donner quelques exemples, la Région nous accompagne pour faciliter l'accès aux titres de propriétés, pour faciliter la remontée d'informations sur le bâti existant.

Si j'avais un dernier conseil à donner, je dirais que lorsque la collectivité est moteur dans la mise en place de panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments et lorsque ces derniers sont bien entretenus, le projet de solarisation a toutes les chances d'aboutir.





L'ACTU DE NOS ADHÉRENTS

De l'acier plus vert : AXODYN aux côtés d'ArcelorMittal pour atteindre ce défi



Le géant de la métallurgie s'engage vers de nouveaux process de fabrication de l'acier afin d'améliorer son impact environnemental. En pleine mutation, ArcelorMittal vise la réduction de 40% de ses émissions de CO₂ au niveau national, avec comme usine pilote son site situé à Dunkerque.

Dans une industrie où les émissions de gaz à effet de serre sont les plus importantes, ce n'est pas la première fois qu'ArcelorMittal se lance et investit dans plusieurs démonstrateurs visant à recycler ou réduire les émissions de CO₂.

Capter le CO₂ ? C'est possible avec le projet 3D DMX

Le premier producteur d'acier en France vient de recevoir les premiers modules de captage du CO₂ développés dans le cadre du projet 3D. Le projet de captage du CO₂ nommé « 3D », pour DMX Demonstration in Dunkirk, vise à valider des solutions techniques reproductibles de captage et de stockage du CO₂.

Désormais, sur le site de Dunkerque, se dresse une tour de 22 mètres qui intègre l'ensemble des modules de capture du CO₂. AXODYN accompagne ArcelorMittal sur le projet en aidant à monter un dossier en vue d'obtenir des subventions européennes.

Les tests «à froid» ont démarré au mois de mars 2022 puis les tests «à chaud» dé-

buteront en mai 2022. Cette installation pilote sera capable de capter dans les gaz sidérurgiques émis lors de la production d'acier dans les haut-fourneaux, environ 4400 tonnes de CO₂ par an.

Le projet 3D devrait jouer un rôle majeur en permettant aux industries à forte consommation d'énergie et à fortes émissions de CO₂ de réduire leurs émissions. Pour être au rendez-vous de son engagement ambitieux de neutralité carbone au niveau mondial en 2050, ArcelorMittal investit dans plusieurs démonstrateurs et continue ses recherches afin de réduire ses émissions de CO₂. AXODYN y contribue en accompagnant ArcelorMittal sur des études préliminaires.

tohar



Tohar Environnement réalise une levée de fonds afin de finaliser le développement de son produit

La startup Tohar Environnement, qui développe le lampadaire autonome du même nom, vient de réaliser une levée de fonds de 419.000€ auprès de financeurs régionaux, afin de finaliser le développement de son produit, et de lancer une campagne de vente d'ici la fin de l'été 2022.

La société TOHAR ENVIRONNEMENT a son siège à Dunkerque, au 45 rue Louis Neuts.

Tohar Environnement a pour mission de développer une solution innovante répondant à un double objectif :

- Baisser de manière considérable la consommation électrique de l'éclairage urbain
- Réduire le taux de particules fines à proximité des structures

Cette solution se modélisera par des structures d'éclairage 2.0 liant éclairage, purification de l'air, technologie de surveillance des taux de pollution, stockage de données novateur et autosuffisance énergétique.

Suite des opérations

Avec cette nouvelle opération, Tohar Environnement souhaite poursuivre et accélérer sa dynamique de croissance, à travers :

- La structuration de ses équipes, prévoyant ainsi de recruter dans les secteurs de l'ingénierie, de la communication et de commerciaux ;
- La diversification de ses offres de lampadaires, tant à travers ses types de clients et donc de marchés à conquérir, mais aussi en termes de nouvelles caractéristiques à développer ;
- La poursuite de l'industrialisation et de sa R&D, notamment sur la partie design (pour proposer à différentes architectures de villes), mais aussi d'outils toujours plus perfectionnés.

Pionnier sur le marché

La pollution atmosphérique tue prématurément plus de 48.000 personnes en France chaque année, et environ 3 millions dans le monde. Ce coût est estimé à plus de 100 milliards d'€ par an, par Santé Publique France, pour la prise en charge de personnes affectées (cancers,

problèmes cardiaques, asthme...). Plus de 45% du parc lampadaire français a plus de 30 ans, engendrant une surconsommation énergétique, mais aussi une importante pollution visuelle. La partie dépollution pourrait être une bonne initiative, par exemple, durant les heures de pointe aux abords du périphérique, afin de limiter la teneur en microparticules dans l'air.

Des financeurs pour l'innovation

Le tour de table s'est clôturé avec plusieurs levées de fonds, avec des financeurs de différentes natures, orientés pour le développement de l'innovation :

- La CUD, Communauté urbaine de Dunkerque pour un prêt d'entreprise, d'un montant de 90.000€ ;
- La région Haut-de-France, à travers une subvention d'état, pour un montant de 90.000€
- HDFID environ 7000€ et Dunkerque promotion 2000€
- Initiative Flandre pour un prêt d'honneur de 30.000€ ;

- Bpifrance, Banque Publique d'Investissement, accompagne les entreprises pour voir plus grand et plus loin, à travers son dispositif prêt R&D et amorçage, pour un montant de 200.000€.

Tohar Environnement a reçu plusieurs distinctions :

- 2019 : médaille d'or du concours Lépine, prix de la mairie de Paris, Grand

- Sceau des Nautes d'argent, Paris ;
- 2019 : coup de coeur sur 13.000 start-up présentes au salon Vivatech, Paris
- 2020 : coup de coeur au CES, Las Vegas ;
- 2020 : prix de l'écologie au salon TIP, Abu Dhabi ;
- 2022 : prix d'IBM-Europe à la station F, Paris.
- 2022 : prix Keyrus de l'entrepreneuriat.

CONTACT :

David Dadoun – Fondateur
david@tohar.com

En savoir plus :

www.tohar.com



Eco-Tech Ceram installe son nouveau prototype de décarbonation de l'industrie dans la région Hauts-de-France

Dans le contexte actuel de flambée des prix des énergies fossiles et de dérèglement climatique, la valorisation de la chaleur fatale devient une priorité absolue. Pour répondre à cet enjeu environnemental clé, Eco-Tech Ceram a mis au point un pilote industriel qui permet de transformer intelligemment la chaleur perdue en énergie décarbonée.

Eco-Tech Ceram a conçu une solution de stockage thermique haute température qui permet de capter, stocker et valoriser la chaleur perdue des industries : un dispositif propre, durable et rentable, capable de réaliser une véritable croissance verte. Afin d'en faire la démonstration, Eco-Tech Ceram a installé en avril 2022 une unité pilote sur le site d'Arcelor-

Mittal, à Dunkerque. Ce démonstrateur transportable sera ensuite déplacé sur d'autres sites industriels de la Région Hauts-de-France afin de valider différents types d'application possibles en vue d'améliorer leur efficacité énergétique et de réduire leur impact carbone.

Premiers essais du pilote industriel d'Eco-Tech Ceram chez ArcelorMittal

Souhaitant prendre sa part dans la lutte contre le changement climatique en réduisant ses émissions de CO2, ArcelorMittal est engagé dans de nombreuses démarches d'efficacité énergétique sur ses sites industriels en France. C'est dans ce contexte qu'Eco-Tech Ceram a proposé au géant industriel de s'installer sur leur

site de Dunkerque afin de démontrer la rentabilité de sa solution de valorisation de chaleur fatale.



Le démonstrateur Eco-Stock®, une solution de stockage thermique aux multiples applications

L'Eco-Stock® peut ensuite être installé chez tous les industriels des Hauts-de-France désireux de réduire leur consommation d'énergie et leur empreinte carbone. En effet, l'unité de stockage thermique pilote est intégralement containerisée, déplaçable, modulaire, adaptable à tous les sites industriels de la métallurgie, du verre, de la céramique ou de la chimie. Le prototype de stockage air-céramique n'entrave en rien le process, ni la capacité de production. Il

servira de démonstrateur pour valider à l'échelle industrielle l'intérêt d'une telle technologie dans différents cas d'usage. Les industriels peuvent ainsi tester in situ sans aucun risque les diverses applications possibles :

- Valorisation de chaleur fatale issue de fours industriels de la métallurgie, de la céramique, du verre ou de la chimie
- Séchoir de matière de tous types d'industries
- Préchauffe de matière de tous types d'industries
- Production d'eau chaude
- Production d'électricité (ORC, mo-

teur Stirling, autre...)

- Valorisation de chaleur issue de centrale solaire
- Autres types de besoin en chaleur.

Ce projet de R&D a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'ADEME et de la Région Hauts-de-France.

CONTACT :

Pascal Isambert, Responsable commercial des Hauts de France
pascal.isambert@ecotechceram.com



L'ACTU DU PÔLE

Un accompagnement pour booster votre Transition Énergétique

Dans le cadre du plan de relance européen, la Région Hauts-de-France et le fonds FEDER REACT EU se mobilisent en s'appuyant sur Pôlénergie pour aider les PME à accélérer leur transition énergétique et leur décarbonation.

Dans le contexte de l'augmentation des prix de l'énergie et leur volatilité, de la réglementation qui se renforce pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, Pôlénergie peut vous accompagner dans votre transition énergétique et votre décarbonation.

• Objectifs :

- Faire de la transition énergétique et de la décarbonation une opportunité économique pour votre entreprise.
- Décarboner votre activité, diminuer votre dépendance aux énergies fossiles et vos émissions de gaz à effet de serre.
- Définir vos choix stratégiques selon

des critères techniques et économiques.

- Améliorer votre image en interne comme en externe et anticiper les évolutions de la réglementation.

• Cible :

PME des Hauts-de-France au sens européen : – 250 salariés (nous consulter pour vérifier votre éligibilité)

• Moyens :

Un accompagnement par des ingénieurs spécialistes de l'énergie avec une prise en charge directe entre 50% et 90% du coût par le FEDER REACT EU, sans dossier à réaliser et sans avance de frais de la part de l'entreprise.

• Axes :

- Bilan Carbone, stratégie de décarbonation, étude de potentiel ENR électrique et thermique, ...
- Plan de comptage des énergies, schéma directeur des énergies pour

les bâtiments soumis au décret tertiaire.

- Étude de sensibilité au prix des énergies, étude d'adaptation de votre flotte mobilité.
- Suivi opérationnel de mise en place des mesures retenues d'efficacité énergétique et de décarbonation.

• Atouts de l'offre Pôlénergie :

- Un tiers de confiance indépendant, aux compétences avérées sur l'ensemble du mix énergétique;
- Un accompagnement sur-mesure;
- Des solutions rapides à enclencher;
- Un interlocuteur Pôlénergie attiré;
- Un retour d'expérience significatif sur les solutions de décarbonation pour les entreprises;
- Une connexion directe avec les financeurs potentiels;
- Un accompagnement pour mobiliser ces financements.

L'ACTU DU PÔLE

Nouveau Conseil d'Administration de Pôlénergie

Suite à l'Assemblée Générale de Pôlénergie qui s'est déroulée le 28 Avril 2022 à l'Université Catholique de Lille, retrouvez ci-dessous le nouveau Conseil d'Administration de Pôlénergie :

- **Collège Grandes Entreprises** : Aluminium Dunkerque, ArcelorMittal, Dalkia, EDF, Engie, Engie Cofely
- **Collège PME** : Ecotech Ceram, Ferest Energies, H2V, LER, SEM Énergies Hauts-de-France
- **Collège Réseau** : CCI Littoral Hauts-de-France, Communauté Urbaine de Dunkerque, Région Hauts-de-France, Valenciennes Métropole
- **Collège Innovation** : CD2E, CESI, École Nationale Supérieure des Arts et Métiers, IMT Nord Europe, Pôle MEDEE, ULCO

CALENDRIER

11-12
MAI 2022

Événement - Hyvolution

L'édition 2022 de l'événement hydrogène référent pour l'énergie, l'industrie et la mobilité se tiendra les 11 et 12 mai 2022 au Paris Event Center à Paris - France. Pôlénergie sera présent sur le stand n°D01
Plus d'infos sur polenergie.org

12
MAI 2022

Salon DGS

REINTERROGER LA GOUVERNANCE ET LE ROLE DU DGS AU SEIN DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR RENFORCER LE SENS ET L'EFFICACITE DE L'ACTION PUBLIQUE

31 MAI AU 2
JUN 2022

Assises Européennes de la Transition Énergétique

La 23ème édition des Assises Européennes de la Transition Énergétique, se tiendra du 31 mai au 2 juin 2022, sur le territoire transfrontalier du Grand Genève !
Plus d'infos prochainement sur polenergie.org

7
JUN 2022

Webinaire - Spécial Adhérents

LES ADHÉRENTS DE PÔLÉNERGIE AURONT 5 MIN POUR SE PRÉSENTER ET METTRE EN AVANT LEUR(S) PROJET(S)
Plus d'infos prochainement sur polenergie.org

NOUVEAUX ADHÉRENTS

Lhyfe

Lhyfe est un producteur et fournisseur d'hydrogène.



1FO SERVICES est une société spécialisée dans l'instrumentation, la collecte et l'exploitation des données d'énergies, de fluides ou d'environnement, au niveau national, dans le domaine l'industrie 4.0 et du gros tertiaire dans le cadre de la loi ELAN.

LES APPELS À PROJETS

Participation à un webinaire franco-allemand entre chercheurs : HYDROGENE et STOCKAGE DE L'ENERGIE

Un accord de partenariat a été signé le 31 mars dernier à Duisburg entre Pôlénergie et NRW.Energy4Climate, en présence de l'Ambassadrice de France, Madame Anne-Marie Descôtes et du Ministre de l'Economie et de l'Energie de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Prof. Dr. Andreas Pinkwart. Cet accord vise à renforcer la coopération entre les Hauts-de-France et la Rhénanie du Nord Westphalie dans le domaine de la transition énergétique.

La coopération se concentrera sur les thèmes de l'efficacité énergétique, de la décarbonation de l'industrie et de l'échange sur les innovations, la technologie et la recherche. Le Ministre de l'Economie et de l'Energie Prof. Dr. Andreas Pinkwart a notamment déclaré : «La coopération entre NRW.Energy4Climate et Pôlénergie s'inscrit dans une longue tradition de coopération franco-allemande réussie. Avec l'accord de coopération, nous soutenons la réussite de la transformation climatiquement neutre de nos industries et poursuivons la coopération, en particulier sur la question cruciale de l'hydrogène.»

- **OBJET de l'Appel à Candidature :**

Comme première mise en œuvre de cet accord partenarial et en lien avec la région Hauts-de-France, nous souhaitons organiser un ou plusieurs webinaires d'échange entre chercheurs des deux régions sur les thématiques de l'Hydrogène et du stockage de l'énergie. Nous proposons aux laboratoires de pitcher oralement en anglais sur leurs travaux de recherche et de débattre brièvement avec la partie allemande.

C'est une occasion unique de prise de connaissance des projets menés par les instituts de recherche des deux régions. C'est aussi un moyen de faire connaître vos laboratoires, vos équipes et, peut-être, de se positionner sur des projets européens de recherche. Cet appel a pour objet de recueillir vos souhaits de candidature.

- **PROCEDURE :**

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le formulaire d'inscription avant le 16 mai.

Nous sélectionnerons les projets en fonction de leurs complémentarités avec la partie allemande.

Les dates ainsi que les modalités pratiques seront déterminées ultérieurement en fonction des réponses reçues et des agendas des deux régions. Nous pensons limiter le webinaire à un public scientifique. Un ou plusieurs webinaires pourront être organisés. La participation au webinaire n'engage a priori aucun frais de la part du laboratoire.

La limite de dépôt des dossiers est fixée au 16 Mai 2022

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

APPEL À PROJETS EUROPÉEN : «CLEAN HYDROGEN PARTNERSHIP»



Le Clean Hydrogen Partnership (Alliance pour l'hydrogène propre) fournira 300,5 M€ financé par le programme Horizon Europe pour soutenir des projets qui stimulent la production d'hydrogène renouvelable, réduisent ses coûts, développent des solutions de stockage et de distribution et stimulent l'utilisation d'hydrogène bas carbone.

Clean Hydrogen et Horizon Europe proposent un soutien à l'investissement de projets hydrogène dans différents domaines de recherche et d'innovation pour tout type d'entités juridiques européennes.

L'AAP se décompose en 41 sujets qu'il est possible de scinder en 7 thématiques différentes résumées dans le document ci-dessous.

Vous souhaitez être accompagné pour compléter un dossier ou vérifier votre éligibilité à un appel à projet ?

Contactez-nous : contact@polenergie.org

Pour Participer à cet AAP, une inscription dans le registre des participants est obligatoire avant de soumettre une demande.

Cet Appel aura deux dates limites :

Le 31 mai 2022 et le 20 septembre 2022 pour des budgets respectifs de 179.5 et 121 M€

De plus amples informations sont disponible sur le portail de financement et d'appel à projet de l'union européenne « funding and tender opportunities ».

Pôlénergie se tient à votre disposition pour vous faire bénéficier de son expérience de rédaction de réponses aux AAP.

Les limites de dépôt des dossiers sont fixées au 31 mai et 20 septembre 2022.

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

Appel à projets Écosystème des véhicules lourds électriques

Aujourd'hui, le développement des ventes de véhicules lourds électrique se heurte aujourd'hui à plusieurs obstacles tel que le coût du véhicule et de l'infrastructure de rechargé malgré l'existence d'une réelle offre.

Cet Appel à Projet vise justement à soutenir le déploiement de la mobilité lourde électrique pour le transport routier de marchandises et de voyageurs. Elle s'adresse à toute entité (publique ou privée) souhaitant contribuer au déploiement de la mobilité lourde électrique par l'installation conjointe des infrastructures de recharge électrique avec le déploiement de véhicules lourds électriques

Trois dates de relève sont programmées pour le présent appel à projet avec pour date de clôture le 02 décembre 2022

La limite de dépôt des dossiers est fixée au 2 décembre 2022.

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

L'ANR lance le premier appel à projets du PEPR pour la R&D dans les technologies de l'hydrogène



L'Agence nationale de la recherche (ANR) a ouvert le 30 novembre le premier appel à projets du nouveau Programme et équipement prioritaire de recherche (PEPR) sur l'hydrogène décarboné. Ce dernier a pour vocation de soutenir des activités de R&D amont (TRL de 1 et 4) au plus haut niveau mondial, en support aux industriels de la filière et répondant aux priorités définies dans le cadre de la Stratégie nationale hydrogène. L'appel à projets cible cinq axes : l'électrolyse de l'eau à basse température, la production d'hydrogène par photo(électro)catalyse, la combustion de l'hydrogène, le stockage de l'hydrogène en milieu liquide et sous forme d'ammoniac, et l'intégration des PEM dans des systèmes pour application au transport lourd. Cet appel est destiné à soutenir des consortiums d'équipes de recherche publique. L'aide demandée ne pourra être inférieure à 600 k€.

La limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 décembre 2022.

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

Appel à projets «Soutien au déploiement de stations de recharge pour les Véhicules électriques

Le gouvernement a décidé de consacrer, dans le cadre de son plan d'investissement « France 2030 », 300 millions d'€ dont 100M€ dès 2022, à travers cet AAP.

Cet appel à projet vise à déclencher une dynamique de déploiement en zone urbaine et dans les territoires d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques de tous types. Elle s'adresse aux opérateurs privés et aux collectivités en capacité d'installer et d'exploiter un réseau de bornes de recharge.

Elle se décline en 2 axes :

- Axe « métropoles » avec des stations situées dans l'une des 10 principales métropoles
- Axe « territoires » avec des stations situées dans les zones non éligibles de l'axe « métropoles » (autre métropoles, villes moyennes, territoires ruraux, zones blanches)

L'appel à projet se clôture le 31/12/2024, avec une première relève le 11/07/2022 suivi d'une relève bi annuelle (1er janvier et 1er juin)

La limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 décembre 2024.

Plus d'infos, [cliquez ici](#)

Vous souhaitez être accompagné pour compléter un dossier ou vérifier votre éligibilité à un appel à projets ?

Contactez-nous : contact@polenergie.org



2508 route de l'Ecluse
Trystram 59140 Dunkerque
Tél : 03.28.61.57.15



Pour nous contacter : contact@polenergie.org